



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

MEMENTO FISCAL

VOTRE ACTIVITE

SIRET	799752795 00028
Date de création	15/09/2022
Forme juridique	Exploitant agricole (code : 1600)
Dénomination	SIGNORET EDITH
Activité principale	Élevage d'autres animaux (code : 0149Z)
Date de clôture de l'exercice	31/12
Adresse de votre activité	2, RUE DES PRES ROY 70200 FRANCHEVELLE

VOS OBLIGATIONS FISCALES

TYPE D'IMPOT	REGIME D'IMPOSITION
BA - Bénéfices agricoles	MICROBA - Régime micro des bénéfices agricoles Numéro (ROF) : BA2
TVA - Taxe sur la valeur ajoutée	RFA - Remboursement forfaitaire agricole Numéro (ROF) : TVA3 Périodicité de la déclaration 3520M : Annuelle

Impots.gouv

Les entreprises ont l'obligation de télé-déclarer leurs déclarations de TVA et de résultats, de consulter en ligne leurs avis de cotisation foncière des entreprises (CFE) et de télé-payer leurs principaux impôts (TVA, Impôt sur les sociétés, taxe sur les salaires (TS), cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE), cotisation foncière des entreprises (CFE), prélèvements et retenues à la source sur les revenus de capitaux mobiliers (RCM). Pour effectuer ces opérations en ligne, vous êtes invité à créer votre espace professionnel sécurisé sur le site impots.gouv.fr.

Votre espace professionnel, accessible à partir du site impots.gouv.fr, vous permet également de:

- vous informer et consulter la documentation fiscale, l'actualité fiscale et accéder aux sites des partenaires du ministère des finances et des comptes publics;
- consulter votre compte fiscal (message d'information, consultation des déclarations y compris celles de prélèvement à la source si vous êtes collecteur en tant qu'employeur, des avis de CFE et des paiements, gestion des comptes bancaires);
- déclarer la TVA, les déclarations de résultats, la CVAE, les RCM;
- payer la TVA, l'IS, la CFE, la CVAE, la TS, les RCM et la taxe foncière (TF);
- effectuer une demande de remboursement de crédit de TVA ou un remboursement de TVA pour les opérations effectuées dans d'autres Etats membres;
- obtenir une attestation de régularité fiscale en temps réel: les entreprises soumises à l'IS et assujetties à la TVA peuvent éditer directement à partir de leur espace professionnel l'attestation fiscale demandée pour les marchés publics.
- accéder à la **messagerie sécurisée** pour déposer une réclamation, signaler une difficulté, poser une question générale ou transmettre toute information ou document utiles à la gestion de votre dossier auprès du service compétent de l'administration fiscale et en suivre l'avancement. Nous vous invitons à utiliser votre messagerie sécurisée comme principal moyen de communication avec nos services.

Votre espace particulier, également accessible à partir du site impots.gouv.fr, vous permet notamment de:

- gérer vos acomptes de prélèvement à la source (service «Gérer mon prélèvement à la source», si vous exercez une activité indépendante. Vos acomptes seront ainsi ajustés à votre situation au plus vite. Vous pourrez choisir un paiement trimestriel de vos acomptes sur vos revenus d'activité. De même en cas de variation d'activité, vous pourrez demander le report d'une échéance sur le mois ou le trimestre suivant.

Votre Service des Impôts des Entreprises

SIE DE LA HAUTE-SAONE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

21 RUE DE BOURDIEU

70204 LURE CEDEX

Tél : 03 84 62 41 00

Réception exclusivement sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture : LMMeJV 9h-12h MJ 13h30-16h

Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace professionnel sur impots.gouv.fr